

### **AUTORISATION DES JOUEURS PAR LES CLUBS**

#### Préambule

Dans click-tt, les licences sont valables pour une saison. Pour tout joueur qui souhaite reprendre la licence, il faut la prolonger selon l'article 2.3 de ce manuel.

#### 1. Conditions

- **1.1.** Le joueur à autoriser doit figurer dans click-tt.ch en tant que membre du club (voir manuel "1001- accès des clubs".
- **1.2.** Le joueur à autoriser doit avoir rempli une des demandes de licence correctement et complètement (formulaires voir annexe) :

Annexe 1 : Pour les joueurs de nationalité suisse ou de pays de l'UE ou de l'AELE

Annexe 2 : Pour les joueurs de nationalité étrangère originaires de pays non membres de l'UE ou de l'AELE titulaires d'un permis de séjour et/ou de travail suisse

Pour les joueurs mineurs, la signature d'un parent est nécessaire.

Le club est responsable que toutes les annexes demandées sur les demandes de licence soient disponibles en copie et conservées en toute sécurité avec la demande de licence. Tous les documents doivent être présentés ou envoyés à la demande de l'AR et/ou de STT pour consultation.

- **1.3.** En cas de changement de club, l'ancien club confirme selon art. 13.2.1 RS la sortie dès que le joueur a rempli ses obligations financières et qu'il ne possède plus de matériel appartenant au club. La sortie est confirmé par l'ancien club principal dans click-tt après la demande du transfert. Lors d'un transfert depuis l'étranger, l'ancien club principal étranger confirme la sortie par écrit
- 1.4. Les joueurs des ligues nationales (y inclus les matchs de promotion pour les ligues nationales) ainsi que les joueurs qui participent aux championnats Suisse Elite ou Jeunesse doivent en plus signer la déclaration d'anti-dopage sur la demande de licence. STT recommande à tous les joueurs de signer cette déclaration, mais ce n'est pas obligatoire.
- 1.5. STT traite les licences pour les joueurs étrangers (à l'exception des ressortissants de l'UE/AELE) qui participeront en ligue nationale y inclus les matchs de promotion pour jouer en ligue nationale. Avant le premier match de ces joueurs en ligue nationale ou en promotion, les documents nécessaires selon art. 11.3.3 RS STT et selon annexe 2 de ce manuel sont à envoyer par les clubs à l'office central STT (par la poste ou scanné par e-mail).

# 2. Demande de licence par le club

#### 2.1. Début

L'administrateur du club entre dans click-tt avec son identifiant et son mot de passe. click-tt.ch est le nouveau registre central de Swiss Table Tennis (STT).

Section publique (accessible par tout le monde) • Calendriers, résultats et tableaux • Recherche de clubs (adresses, équipes, etc.)

Section protégée par mot de passe (accès avec mot de passe du club)

- Saisie des résultats
   Inscription des équip
- Inscription des équipes
  Informations sur les clubs (adresse de contact, locaux d'entraînement)

Bienvenue sur click-tt ch

Télécharger des documents pdf (calendrier du club, inscriptions, etc.)

Accès à la section protégée Nom d'utilisateur ha-zimmi@bluewin.ch Mot de passe Oublié le mot de passe? Accéder

Screen 2.1



## Handbuch click-tt.ch Manual click-tt.ch

Suite à l'inscription dans la section	inscription	compétitions	club	membres	gestion de licences	téléchargements	
protégée, il faut sélectionner le menu <gestion de="" licences="">.</gestion>	Admin Home	>			1		
	Vous vous	s êtes inscrits	s avec	: succès l	Sc	creen 2.2	

L'écran suivant (Screen 2.3) montre les possibilités des licences pour les clubs:

destion de licences				
Bern				
tili sharararata				
• 🔂 liste des joueurs ave	ec une licence (pdf)			
demande de				
<ul> <li>première demande</li> </ul>				
<ul> <li>renouvellement</li> </ul>				
<ul> <li>nouvelle inscription</li> </ul>				
<ul> <li>changement de club</li> </ul>				
<ul> <li>licence multiple</li> </ul>				Carra ara O.O.
<ul> <li>passeport loisirs</li> </ul>				Screen 2.3
Licence dames				
League-Lizenz				
demandes pas encore dépo	sées			
nom, prénom	date de naissance		demande	choix
Küpfer, Louis	02.12.2007		renouvellement	□ <sup>1</sup>
				envoyer la demande annuler la demande
<sup>1</sup> Le club doit conserver la de droit de faire des contrôles de	mande de licence y compris les docu e test.	iments nécessaires, signatures	et déclarations et, sur demande, l	es envoyer en original à STT. STT se réserve le
historique des demandes 534 trouvé   page 1 / 27		и	4 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 🕨 🗎
date du formulaire	demande	statut	nom, prénom	date de naissance
29.05.2024 09:35	Licence dames	demande déposée	Balmer, Sandra	20.07.1971
26.01.2024 08:22	première demande	approuvé	Drapulia, Rostyslav	01.09.1993
13.09.2023 15:14	première demande	approuvé	Heinimann, Smilla	27.09.2011

téléchargements:	La liste des joueurs avec une licence est la liste de tous les joueurs actuellement autorisés à jouer du club. La liste peut être téléchargée en format pdf.
demande de:	Pour chaque demande, il faut choisir entre une première demande, renouvellement, nouvelle inscription, changement de club, licence multiple ou licence dames.
	Pour la demande d'un passeport loisirs, voir le manuel « <u>1501-Mise en</u> <u>place passeport loisirs par les clubs</u> ».
	Pour les définitions de première demande, renouvellement, nouvelle inscription, changement de club, voir le règlement sportif STT, art. 11.3.1.
	Pour la définition de licence multiple, voir le règlement sportif STT art. 11.1.4
	Pour la définition de la licence dames, voir le règlement sportif STT art. 11.1.2
demandes ne pas encore déposées:	liste des demandes faites mais ne pas encore envoyées à l'AR/STT

historique des demandes: liste de toutes les demandes du club depuis 2001.



#### 2.2. première demande

choisir <première demande> dans l'écran ci-dessus (Screen 2.4).

oremière demar	ide				[se deconnecter]
1. recherche	2. demande 3. contrôle 4. fin				
chercher des p	ersonnes				
no. de licence					
nom de famille	Rossignol				
prénom	Jan			Scroop 2.4	
date de naissance	12.10.1999 [JJ.MM.AAAA]			Screen 2.4	
Suchen	terrompre				
Veuaufnahme in	die Datenbank				
nom	date de naissance	autorisation à jouer depuis	autorisation à jouer bis	membre chez	
Jongianol Jan	12 10 1000	-	-	- première	demande

Le joueur est listé sous "saisie nouvelle dans la banque de données" <Neuaufnahme in der Datenbank>. Si c'est le joueur souhaité, continuer en cliquant sur première demande>.

#### 2.1 données de base:

seulement dans le cas que le joueur a signé la déclaration anti-dopage sur la demande de licence, l'administrateur du club peut cocher < ☑ oui, signé>.

#### 2.2 Stammdatenänderung

(Changement des données de base) Voir le texte

#### 2.3 Adresse:

contrôler et éventuellement ajouter les données du joueur.

#### 2.4 données de la demande:

Normalement, le premier classement est D1. Des exceptions doivent être justifiées (p.ex. joueur vient du sport d'entreprise, etc.) continuer avec <continuer>

Toutes les données sont montrées pour contrôle.

En cas de corrections nécessaires revenir sur la demande avec <interrompre>.

2.1 données de base-	
Titel	- <b>v</b>
nom de famille*	Lottaz
prénom*	Martin
Nom de jeune fille	
date de naissance*	07.09.1970 [TT.MM.JJJJ]
Nationalité*	Suisse (SUI)
sexe*	O féminin 💿 masculin
déclaration de doping	🗌 oui, signé 🔁 directives dopage
2.2 Stammdatenänder	ungen
Veuillez seulement chang	er les cases suivantes dans le cas ou les données de base ci-dessous sont fautives
ou incomplètes. Les nouv les vérifier et entrer dans	elles données de base seront transférées automatiquement à l'office central qui va le système.
nom de famille	Lottaz
prénom	Martin
Nom de jeune fille	
date de naissance	07.09.1970 [JJ.MM.AAA]
Nationalité	Suisse (SIII)
RAYA	
2.3 Adresse rue	Lagerweg 1
code postal / lieu	3013 / Bern
pays	Suisse
telephone prive	
telephone bureau	
telephone mobile	079 248 32 50
fax privé	
fax bureau	
email 1	martin.lottaz@gmx.ch
e-mail 2	
nage d'accueil	Diese E-Mail Adresse ist nur informativ und wird bei keinem Prozess in dem Syst
page daceden	
2.4 données de la dem	nande
Classement et point	s actuels
classement	
nointo	
points	Coroop () E
Soumettre un nouveau classement	Screen 2.5
Soumettre un nouveau classement classement messieu	



Si la nationalité n'est pas Suisse ou la zone UE/AELE mettre la date d'entrée en Suisse et la date d'expiration de l'autorisation de séjour.

Continuer avec <sauvegarder>.

 
 Nationalité\*
 Japon (JPN)

 date d'entrée dans le territoire date du visa
 JJI.MM.AAAA

 sexe\*
 Image: Comparison of the section of the secti

Dans l'écran suivant (Screen 2.7) on peut choisir entre le dépôt direct de la demande (<déposer>) ou la sauvegarde de la demande sans dépôt à l'AR / STT (p.ex. s'il y a des documents qui manquent). Si la demande n'est pas toute suite déposée, elle apparaît dans la liste des demandes ouvertes <historique des demandes> selon écran 2.3, point 2.1 de ce manuel.

#### renouvellement

1. recherche	. demande 3. contrôle 4. fin	
La demande	un eue signee par le dub et le joueur. America done votra liste des demandes à traiter insant's ca que vous la transmetter à STT sous la manu "autorisation de jouer".	
Vous pouvoz	emene dans voire inse des demandes à traiter jusqu'à ce que vous la traitemeter à 511 sous le menu autorisation de jouer .	
vous pouvez		
Le club c	it conserver la demande de licence v compris les documents nécessaires, sionatures et déclarations et, sur demande, les envover en original à STL S	TT se
Le club o réserve le dro	it conserver la demande de licence y compris les documents nécessaires, signatures et déclarations et, sur demande, les envoyer en original à STT. S' de faire des contrôles de test.	TT se
Le club c réserve le dro déposer	it conserver la demande de licence y compris les documents nécessaires, signatures et déclarations et, sur demande, les envoyer en original à STT. S de faire des contrôles de test. ne pas encore envoyer la demande de licence*	TT se

[retour sur autorisation à jouer]

Screen 2.7

#### 2.3. renouvellement

Revenir au point 2.1, écran 2.3 et choisir <renouvellement> (si le joueur avait une licence la saison précédente). En cliquant sur "chercher des membres", tous les membres qui avaient une licence la saison passée apparaissent. Si la mention "aucune demande possible" apparaît, la licence de ce joueur a déjà été renouvelée. Si un seul joueur est sélectionné, le même écran (screen 2.5) que celui de la section 2.2 s'affiche (données de base, déclaration de dopage et adresse). Celles-ci doivent être traitées comme décrit au point 2.2.

enc	ouvellement				
	1. recherche 2. demande 3. contrôle 4. fir				
che	rcher des membres				Screen 2.8
or	connes A 7				0010011 2:0
	a da familla				
1011					
Mi	talieder Suchen interrompre				
oue	eur avec une autorisation pour la saison a	ctuelle ou dernière saiso	on dans son propre club.		
	nom	date de naissance	autorisation à jouer depuis	autorisation à jouer jusqu'au	
٦	Ahmadi, Gholam	01.01.1996	01.07.2018	21.05.2019	
	Ahmadi, Sher	01.01.1995	01.07.2018	21.05.2019	aucune demande possible
٦	Bonvin, Ludovic	19.01.1998	01.07.2018	30.06.2019	
-	Burren, Daniel	28.04.1985	01.07.2018	30.06.2019	aucune demande possible
	Di Blasi, Fabio	16.04.1983	01.07.2018	30.06.2019	aucune demande possible
	Gautschy, Beat	22.12.1956	01.07.2018	30.06.2019	aucune demande possible
	Hoppler, Luca	01.11.1991	01.07.2018	30.06.2019	aucune demande possible
	Howald, Thierry	18.09.1970	01.07.2018	30.06.2019	aucune demande possible
	Hubl, Ruth	09.04.1953	01.07.2018	30.06.2019	aucune demande possible
	Husi, Richard	04.08.1968	01.07.2018	30.06.2019	aucune demande possible
	Häusler, Eberhard	31.03.1957	01.07.2018	30.06.2019	aucune demande possible
	Häusler, Max	17.05.2004	01.07.2018	30.06.2019	aucune demande possible
	Hügli, Thomas	13.06.1973	01.07.2018	30.06.2019	
7	Hürlimann Keziah	11.07.2006	01.07.2018	30.06.2019	
	The full and the f				
	Jung, Maik	09.11.1973	07.06.2016	31.07.2017	
	Jung, Maik Kern, Fabian	09.11.1973 07 09 1989	07.06.2016	31.07.2017 30.06.2019	aucune demande possible

Si plusieurs joueurs sont sélectionnés, l'écran (screen 2.5) n'apparaît pas. Les données de base ne sont pas vérifiées. Suit la demande de sauvegarde des joueurs marqués (screen 2.9).

STT Swiss Table Tennis

contrôle des données de la demande		Ocreen 2.9
e de demande renouvellement		
om, prénom	date de naissance	club principal
chüpbach, Jamie	16.11.2005	Bern (50037)
augg, Wim	08.11.2005	Bern (50037)

En cas de **renouvellement**, le classement de la saison précédente est applicable.

**Important :** Pour tous les joueurs qui avaient le droit de jeu la saison passée et qui devraient également avoir le droit de jeu pour la nouvelle saison, le renouvellement doit impérativement être effectué.

Finir avec <sauvegarder>.

Il est possible de choisir (comme indiqué à l'écran 2.7) si la demande doit être déposée immédiatement ou tardivement.

#### 2.4. nouvelle inscription

Revenir au point 2.1, écran 2.3 et choisir <nouvelle inscription> (si le joueur n'avait plus de licence la saison précédente). Il suffit de mettre seulement le numéro de licence. Si ce n'est pas connu, mettre le nom, prénom et la date de naissance. Le joueur apparaît dans la liste. Choisir <nouvelle inscription>.

nouvelle inscriptio	n 	r			
chercher des pers	sonnes	200			
no. de licence nom de famille	502500			Sc	reen 2.10
prénom date de naissance	JJ.MM.AAA	Ŋ			
Suchen inter	rompre				
Les joueurs suivar	its ont été autorisés à joi	uer dans le passé			
nom	date de naissance	autorisation à jouer depuis	autorisation à jouer jusqu'au	dernière autorisation à jouer p	ar
Petterlini, Roberto	09.07.1978	01.07.2011	13.07.2011	Bern (STT)	nouvelle inscription

Ajouter les données de base, l'adresse et/ou la déclaration anti-dopage comme décrit sous point 2.2 ci-dessus.

En cas d'une **nouvelle inscription**, le classement doit correspondre au critères suivants:

- ne pas plus bas que le classement selon les points Elo actuels dans click-tt
- ne pas plus haut que le dernier classement avant l'interruption de la licence.

Finir avec <sauvegarder>.

Il est possible de choisir (comme indiqué à l'écran 2.7) si la demande doit être déposée immédiatement ou tardivement.



#### 2.5. changement de club en Suisse

Revenir au point 2.1, écran 2.3 et choisir <changement de club>. Il suffit de mettre seulement le numéro de licence. Si ce n'est pas connu, mettre le nom, prénom et la date de naissance. Le joueur apparaît dans la liste. Choisir <changement de club>.

changement de o	club					lae neconnecte
1. recherche	2. demande 3. cont	rôle 4. fin				
chercher des pe	ersonnes					
no. de licence						
nom de famille	Riquet					
prénom	Johannes					Coroop 0.11
date de	07.02.1983 [JJ.M	M.AAAA]				Screen 2.11
club						
Suchen int	errompre					
Joueur avec une	autorisation pour la	saison actuelle ou	lerniere saison dans i	in autre club.		<b>N</b>
joueur(s) autorisé(s)	date de naiss	ance autorisation	à jouer depuis	autorisation à jouer bis	dernière autorisation à jouer par	
Riquet, Johannes	s 07.02.1983	01.07.201	4	31.07.2015	St. Gallen (70003)	changement de club

La liste montre le club de la dernière licence.

Il faut compléter les données comme décrit au paragraphe 2.2 (écran 2.5).

En cas de **changement de club** de joueurs déjà licenciés, le classement actuel est repris.

Si tout est en ordre, terminer par <Sauvegarder>. Il est possible de décider (comme indiqué dans l'écran 2.7) si la demande doit être envoyée immédiatement ou plus tard.

#### Approbation / Refus d'un changement de club

Lors d'une demande de changement de club, le club précédent recevra automatiquement un e-mail lui demandant d'approuver ou de refuser la demande.

Pour ce faire, l'administrateur de club précédent doit se connecter au moyen du login de club et cliquer sur " gestion de licences ". La demande ouverte y est affichée (écran 2.12).

• 🔂 liste des joueurs a	avec une licence (pd	f)					
demande de							
première demande							
<ul> <li>renouvellement</li> </ul>							
<ul> <li>nouvelle inscription</li> </ul>							
changement de club							
<ul> <li>licence multiple</li> </ul>						0 0 10	
<ul> <li>passeport loisirs</li> </ul>						Screen 2.12	
<ul> <li>Licence dames</li> </ul>							
League-Lizenz changement pour un autre joueur(s) autorisé(s)	e club date de naissance	demande de		date de retrait	approbation		
League-Lizenz changement pour un autre joueur(s) autorisé(s) Lauener, Sebastian	e club date de naissance 11.07.1994	demande de Bern (50037) demandeur :	daniel.burren@ffcbern.c	date de retrait 30.06.2024	approbation	O refuser	
League-Lizenz changement pour un autro joueur(s) autorisé(s) Lauener, Sebastian	e club <sup>date</sup> de naissance 11.07.1994	demande de Bern (50037) demandeur :	daniel.burren@ttcbern.c	date de retrait 30.06.2024 h	approbation O approuver Begründung:	Orefuser	
League-Lizenz changement pour un autro joueur(s) autorisé(s) Lauener, Sebastian	e club date de naissance 11.07.1994	demande de Bern (50037) demandeur :	daniel.burren@ttcbern.c	date de retrait 30.06.2024 h	approbation O approuver Begründung:	· O refuser	confirm
League-Lizenz changement pour un autro joueur(s) autorisé(s) Lauener, Sebastian historique des demandes	e club date de naissance 11.07.1994	demande de Bern (50037) demandeur :	daniel.burren@ttcbern.c	date de retrait 30.06.2024 h	approbation O approuver Begründung:	· O refuser	confirm
League-Lizenz changement pour un autro joueur(s) autorisé(s) Lauener, Sebastian historique des demandes 193 trouvé   page 1 / 10	e club date de naissance 11.07.1994	demande de Bern (50037) demandeur :	daniel.burren@ttcbern.c	date de retrait 30.06.2024 h	approbation O approuver Begründung:	O refuser	confirm 9 10
League-Lizenz changement pour un autro joueur(s) autorisé(s) Lauener, Sebastian historique des demandes 193 trouvé   page 1 / 10 date du formulaire	e club date de naissance 11.07.1994 demande	demande de Bern (50037) demandeur :	daniel.burren@ttcbern.c	date de retrait 30.06.2024 h	approbation O approuver Begründung:	<ul> <li>O refuser</li> <li>K ≤ 1 2 3 4 5 6 7 8 9 date de naissance</li> </ul>	confirm 9 10
League-Lizenz changement pour un autro joueur(s) autorisé(s) Lauener, Sebastian historique des demandes 193 trouvé   page 1 / 10 date du formulaire 04.08.2023 14:09	e club date de naissance 11.07.1994 demande première der	demande de Bern (50037) demandeur : mande	daniel.burren@ttcbern.c	date de retrait 30.06.2024 h nom, prénom Schrader, Lutz	approbation O approuver Begründung:	<ul> <li>O refuser</li> <li>H 4 1 2 3 4 5 6 7 8 9 date de naissance 09.08.1968</li> </ul>	confirm 9 10



#### 2.6. changement de club depuis l'étranger

A procéder comme décrit sous 2.5. Ne pas mettre le numéro de licence mais l'ancien club. Choisir aussi <changement de club>:

changement de	club				
1. recherche	2. demande 3. contrôle 4	l. fin			
chercher des p	ersonnes				
no. de licence					
nom de famille	Dupont				
prénom	Jean				
date de	09.07.1978 [JJ.MM.AAA	A]			
naissance club	Fortuna Düsseldorf				Screen 2.13
Suchen in	terrompre				
Neuaufnahme in	die Datenbank				
nom	date de naissance	autorisation à jouer depuis	autorisation à jouer jusqu'au	membre chez	
Dupont, Jean	09.07.1978			627	changement de club

Si le joueur n'a pas encore été enregistré en tant que membre du club, vous êtes demandé si le joueur doit être enregistré dans click-tt:

Sind Sie sicher, dass es sich um eine neue Person handelt, die in die Datenbank aufgenommen werden soll?

Cliquer <ok>.

Ensuite ajouter les données comme décrit sous point 2.2 (Screen 2.5). En cas de domicile en Suisse, mettre la date d'entrée en suisse et la date d'expiration du visa.

Pour le **classement** prendre en considération la ligue dans laquelle le joueur a joué la saison précédente.

ancienne association	Ausland	
ancien club*	Besançon FFTT	chercher
	Besançon FFTT (Aus	land, SPB-0001) 👻

Sous <données de la demande>, l'ancienne association est déjà mentionnée en tant que "étranger" / <Ausland>. Il faut mettre l'ancien club et confirmer avec <chercher>.

Screen 2.15

Finir avec <continuer> et choisir si la demande est déposée tout de suite.



#### 2.7 Licence multiple

Après la section 2.1, l'écran screen 2.3 licence multiple> doit être sélectionné. C'est la même procédure que pour un changement de club depuis l'étranger (section 2.6). La seule différence est qu'à la place de l'ancien club, un club principal à l'étranger dans lequel le joueur a déjà un droit de jeu est spécifié.

ssociation principale*	Belgique (BEL)	<b>v</b>
lub principale*	CTT Royal Alpa	
Classement et points actu	iels	
classement		
points	-	
Soumettre un nouveau classement		
points	950	
classement dames*	C10 v	Screen 2.16
classement messieurs*	D5	

#### 2.8 Licence dames

Revenir au point 2.1, écran 2.3 et choisir licence dames>. Il suffit de mettre seulement le numéro de licence. Si ce n'est pas connu, mettre le nom, prénom et la date de naissance. La joueuse apparaît dans la liste. Choisir <Demande d'une licence dames> (Screen 2.17).

licences Langnau Licence dames 1. recherche chercher des per	2. demande 3. contrôle rsonnes	a 4. fin			
no. de licence nom de famille	813063				
prénom					Screen 2.17
date de naissance	[JJ.M	M.AAAA]			
Suchen	ompre				
Joueur avec une	autorisation pour la s	aison actuelle ou dernière s	aison dans un autre club.		
joueur(s) autorisé(s)	date de naissance	autorisation à jouer depuis	autorisation à jouer jusqu'au	dernière autorisation à jouer par	
Affolter, Jana	04.06.1998	01.07.2023	30.06.2024	Bern (50037)	Demande d'une licence dames

Il affiche le club avec le dernier autorisé à jouer (club principal).

Il faut compléter les données comme décrit au paragraphe 2.2 (écran 2.5)



# Handbuch click-tt.ch Manual click-tt.ch

Lors d'une demande de **licence dames** d'une joueuse déjà licenciée, le classement actuel est repris.

Si tout est en ordre, terminer par « Sauvegarder ». Il est possible de décider (comme indiqué dans l'écran 2.7) si la demande doit être envoyée immédiatement ou plus tard.

#### Approbation / Refus licence dames

Lors de la demande d'une licence dames, le club principal (club hommes) recevra automatiquement un e-mail lui demandant d'approuver ou de refuser la demande.

Pour ce faire, l'administrateur de club précédent doit se connecter au moyen du login de club et cliquer sur " gestion de licences ". La demande ouverte y est affichée (écran 2.18).





# Handbuch click-tt.ch Manual click-tt.ch

#### 3. Contrôle et approbation par l'association régionale

L'association régionale responsable doit approuver toutes les demandes de licences ouvertes. Le contrôle se fait dans nuLiga/admin  $\rightarrow$  <personnes>  $\rightarrow$  <autorisations de jouer>. Toutes les demandes de licences sont mentionnées sous la rubrique <statistique>.

Pour voir la liste des demandes saisies par les clubs il faut cliquer sur <● les demandes online saisies par le club>.



Screen 2.16

Cliquer sur le nom du joueur à approuver.

Faire les corrections ou ajouts nécessaires.

Pour les étrangers (à l'exception des ressortissants de l'UE/AELE), la date d'entrée dans le pays et la date du visa peuvent être vérifiées et, si nécessaire, complétées.

Pour les étrangers : s'il y a des doutes par rapport aux données du club ou aussi juste pour contrôle par hasard, les documents originaux peuvent être demandés au club.

numéro de licence	819005		
nom	Karakus Mehmet	Salih	
date de naissance	06.05.1974		
Nationalité	Turquie (TUR)		
date d'entrée	JJ.MM.AAAA	]	
date du visa	JJ.MM.AAAA	expiration de l'autorisation de séjour	ou de travail
déclaration de doping	Zoui signé	, <b>.</b>	
mention E	oui		
libération d'un étranger			
club	Emmen (80041)		
autorisation de jouer dès	05.06.2019		
autoriation de jouer jusqu'à	30.06.2020		
dannéas da la damanda			
uonnees de la demande	2		
type de demande	première demande	e	
classement initial	D1 ~		
messieurs			
	payé		
	gratuit		
notes internes			
		2.54	
sauvegarder			
mettre la demande en tra	aitement		
autoriser la demande de	sauvegarde		0 0.47
	auvenarde		Screen 2.17
C adtonser la demande de er	suveuarue		
<ul> <li>refuser la demande de sa</li> </ul>			
O refuser la demande de sa			

**Pour sauvegarder: O** mettre la demande en traitement, si elle ne peut pas encore être approuvée, p.ex. des

documents manquent.

**O** <autoriser la demande de sauvegarde> =autoriser la

demande (traduction à améliorer)



Demande de licence pour joueurs avec nationalité suisse ou ressortissants des pays de l'UE et de l'AELE

à remplir par le club

Club				Saison					
					ć	à remplir	par le jo	oueur / la joueuse	
Nom	Prénom								
Date de naissance	Sexe Nationalité								
Rue	Code postal/Lieu								
Proposition de classeme	ent	Messieurs Dames							
Club de dames									
Lieu/Date		Signature (p	arents po	our les mineu	rs)				
Définitions selon RS S	TT, art. 11.3.1	Veuillez cocher	ce qui va	aut s.v.p.					
Première demande	Renouvellement	Nouvelle inscrip	otion	Changeme	nt de club	Lice	ence mu	ultible	
				Club		Club	o cipale		
				STT	Étranger	Asso	ociation	nationale ou	
				Association n		régio	régionale		
				régionale					
						Dern la fé	nière lice	ence auprès de n membre	
				Dernière lice	ence (saison)	étrar	ngère (s	saison)	
							_		
				Dernier match en championnat d'équipes			Dernier match en championnat d'équipes		
				(date)			(date)		
Documents requis				Documents	requis	Docu	uments	requis	
Copie du passeport				<ul> <li>Confirmat</li> </ul>	du e Co	Copie du passeport			
(passeport/CI)				part pour les	dans click-tt : s ressortissan bar écrit)	a <i>(pas</i> ts	seport/	CI)	
				Copie du	passeport	• Ra	anking e	et/ou résultats du	
				(passeport/	CI - seulemen	t chan	mpionna	at (seulement	
				des joueurs	qui viennent	joue	eurs clas	ssés A)	
				de l'étrange	r)				
				<ul> <li>Ranking e</li> </ul>	t/ou résultats				
				du champio	ioueure				
				classés A a	ui viennent				
				de l'étrange	r)				
Déclaration de soumis	sion aux règles antid	opage							
	anotoiro dáclaro avos		~						
- a pris connaissance de	es règles d'antidopage	de Swiss Table Tenni	e is (à trouv	/er sous : ww	w.swisstable	tennis.ch			
-> Fédération -> Organ	nisation -> Réglements)	), et qu'il / elle							
- a iu et respecte la dècl Lieu/Date	aration de soumission	au verso de cette der	nande. Signatur	e (narente na	ur les mineur	c)			
			Signatur			0)			



Swiss Table Tennis Haus des Sports Talgutzentrum 27 CH-3063 Ittigen b. Bern Telefon +41 31 359 73 90 info@swisstabletennis.ch www.swisstabletennis.ch

### Dopage- Déclaration de soumission

- 1. Le sportif / La sportive signataire de ce document renonce à toute forme de dopage. Est considéré, entre autres, comme acte de dopage, l'utilisation de substances appartenant aux groupes interdits ainsi que tout recours aux méthodes interdites énumérées sur les listes antidopage de Swiss Olympic et de l'Agence mondiale antidopage (voir, à ce sujet, les chiffres 1 et 12 du Statut concernant le dopage).
- 2. Le sportif / La sportive s'engage à s'informer régulièrement (une fois par mois au moins) du contenu de la liste des substances dopantes interdites mise à jour<sup>1</sup>. Il prend note que la méconnaissance du contenu de la liste actuellement en vigueur n'exclut en aucun cas le délit de dopage.
- 3. Le sportif / La sportive déclare être d'accord de se soumettre, que ce soit en compétition et hors compétition, aux contrôles effectués par l'autorité de contrôle antidopage compétente. Le sportif / La sportive qui s'oppose ou qui se soustrait intentionnellement à un contrôle antidopage, ou qui cherche à déjouer l'objectif poursuivi par celui-ci, est sanctionné comme s'il s'agissait d'un résultat de contrôle positif. Toute tentative dans ce sens peut déboucher sur une sanction, même si le résultat de l'analyse est négatif.
- 4. En cas d'infraction en rapport avec le dopage, le sportif / la sportive accepte la sanction qui lui est infligée conformément aux Statuts et aux dispositions de Swiss Olympic, de Swiss Table Tennis et de l'ITTF (International Table Tennis Federation). Il déclare les connaître. Il reconnaît la compétence exclusive de l'autorité disciplinaire de Swiss Olympic comme autorité de première instance dans le jugement de fautes en relation avec le dopage et il / elle accepte expressément de reconnaître son droit de prononcer un jugement.
- 5. Les décisions de l'autorité disciplinaire peuvent, par la suite, être portées devant le TAS (Tribunal arbitral du sport). Celui-ci décide de façon définitive. Le sportif / La sportive se soumet également à la compétence exclusive du TAS en tant qu'autorité de recours dans le sens d'un tribunal d'arbitrage indépendant, ceci à l'exclusion des tribunaux civils. Il s'agit, en l'occurrence, d'appliquer les dispositions du « Code de l'arbitrage en matière de sport ».
- 6. Devant le TAS, la procédure se déroule en allemand, en français ou en italien. Si les parties ne parviennent pas à se mettre d'accord quant à la langue à utiliser, c'est le président du Tribunal arbitral qui en décide.
- 7. Les arbitres désignés par les parties doivent figurer sur la liste des arbitres suisses établie par le TAS et ne peuvent avoir été impliqués, à quelque titre que ce soit, dans le cadre de la décision faisant l'objet de l'appel.
- 8. Le sportif / La sportive accepte l'application des sanctions énumérées ci-après en cas d'infractions intentionnelles ou par négligence à l'encontre des obligations présentées dans le cadre de la présente convention, notamment en cas d'une analyse antidopage positive :
  - disqualification et retrait des médailles
  - blâme et publication du jugement
  - amende pouvant aller jusqu'à 200'000 francs Suisses
  - suspension à terme ou (en cas de récidive) à vie
- 9. Les sanctions peuvent être combinées entre elles. Indépendamment de la négligence d'un sportif / d'une sportive, Swiss Table Tennis peut, en cas de contrôle antidopage positif, biffer le résultat concerné de la liste, retirer le titre et les médailles attribués, voire prononcer une défaite par forfait. Les règlements de Swiss Table Tennis précisent dans quelle mesure il est possible de contester de telles décisions.
- Les prescriptions concernant le déroulement des contrôles antidopage et la procédure devant l'autorité pénale compétente sont réglées par des dispositions particulières pouvant être consultées en tout temps par le sportif / la sportive.
- 1 la liste actuelle des substances dopantes interdites peut être consultée auprès d'Agence mondiale antidopage (AMA - <u>www.wada-ama.org/fr</u>) ou sur <u>www.swissolympic.ch</u> resp. <u>www.sportintegrity.ch</u> (téléphone +41 31 550 21 00)









STT Swiss Table Tennis

#### Demande de licence pour joueuses et joueurs avec nationalité étrangère hors des pays de l'UE et de l'AELE et avec autorisation de séjour ou/et travail en Suisse

à remplir par le club

Club			Saison						
						à remplir par le j	oueur / la joueuse		
Nom			Prénom						
Date de naissance			Sexe						
Nationalité		Entrée en Suisse/première autorisation de jouer (date)							
Rue		Code postal/Lieu/Pays							
Proposition de classem	Messieurs Da			Dames	mes				
Club de dames									
Lieu/Date		Signature (p	parents p	our les m	nineurs)				
Définitions selon RS	STT, art. 11.3.1	Veuillez cocher	ce qui v	vaut s.v.p	).				
Première demande	Renouvellement	Nouvelle inscri	ption Changem		ement de club	Licence m	Licence multible		
				Club		Club			
				STT	Étranger	Association	nationale ou		
					Association nationale ou				
				régiona	lle				
				<u> </u>		Dernière lic	cence pour une		
				Dernièr	re licence (saison)	étrangère (	saison)		
				Dernier	motob on	Dernier me	tob on		
				champi	onnat d'équipes	championn	at d'équipes		
				(date)		(date)			
Documents requis	Documents requis	Documents requ	iis	Docum	ents requis	Documents	s requis		
Copie du passeport	Autorisation de	Autorisation d	е	<ul> <li>Copie</li> </ul>	e du passeport	<ul> <li>Copie du</li> </ul>	passeport		
(passeport/CI)	sejour/de travail	sejour/de travail		(passe)	port/CI - seulemer	nt (passeport	/CI) ot/ou résultats		
séjour/de travail				venant	de l'étranger)	du champio	onnat <i>(seulement</i>		
				<ul> <li>Confi</li> </ul>	rmation de sortie	du <i>joueurs cla</i>	ssés Á)		
				dernier	club (par écrit)	Autorisat	ion de séjour/de		
				<ul> <li>Autor travail</li> </ul>	isation de sejour/o				
				<ul> <li>Rank</li> </ul>	ing et/ou résultats				
				du char	mpionnat				
				(seulen classés	nent joueurs s A qui viennent				
				de l'étra	anger)				
Déclaration de soumi	ssion aux règles antido	page							
Le joueur / la joueuse s	signataire déclare avec sa	a signature, qu'il / el	le						
- a pris connaissance c	des règles d'antidopage d	e Swiss Table Tenr	nis (à trou	uver sous	s : www.swisstable	etennis.ch			
<ul> <li>-&gt; ⊢eaeration -&gt; Orga</li> <li>- a lu et respecte la déo</li> </ul>	nisation -> Reglements), claration de soumission a	et qu'ii / elle u verso de cette de	mande.						
Lieu/Date			Signatu	re (paren	its pour les mineu	rs)			



Swiss Table Tennis Haus des Sports Talgutzentrum 27 CH-3063 Ittigen b. Bern Telefon +41 31 359 73 90 info@swisstabletennis.ch www.swisstabletennis.ch

### Dopage- Déclaration de soumission

- 1. Le sportif / La sportive signataire de ce document renonce à toute forme de dopage. Est considéré, entre autres, comme acte de dopage, l'utilisation de substances appartenant aux groupes interdits ainsi que tout recours aux méthodes interdites énumérées sur les listes antidopage de Swiss Olympic et de l'Agence mondiale antidopage (voir, à ce sujet, les chiffres 1 et 12 du Statut concernant le dopage).
- 2. Le sportif / La sportive s'engage à s'informer régulièrement (une fois par mois au moins) du contenu de la liste des substances dopantes interdites mise à jour<sup>1</sup>. Il prend note que la méconnaissance du contenu de la liste actuellement en vigueur n'exclut en aucun cas le délit de dopage.
- 3. Le sportif / La sportive déclare être d'accord de se soumettre, que ce soit en compétition et hors compétition, aux contrôles effectués par l'autorité de contrôle antidopage compétente. Le sportif / La sportive qui s'oppose ou qui se soustrait intentionnellement à un contrôle antidopage, ou qui cherche à déjouer l'objectif poursuivi par celui-ci, est sanctionné comme s'il s'agissait d'un résultat de contrôle positif. Toute tentative dans ce sens peut déboucher sur une sanction, même si le résultat de l'analyse est négatif.
- 4. En cas d'infraction en rapport avec le dopage, le sportif / la sportive accepte la sanction qui lui est infligée conformément aux Statuts et aux dispositions de Swiss Olympic, de Swiss Table Tennis et de l'ITTF (International Table Tennis Federation). Il déclare les connaître. Il reconnaît la compétence exclusive de l'autorité disciplinaire de Swiss Olympic comme autorité de première instance dans le jugement de fautes en relation avec le dopage et il / elle accepte expressément de reconnaître son droit de prononcer un jugement.
- 5. Les décisions de l'autorité disciplinaire peuvent, par la suite, être portées devant le TAS (Tribunal arbitral du sport). Celui-ci décide de façon définitive. Le sportif / La sportive se soumet également à la compétence exclusive du TAS en tant qu'autorité de recours dans le sens d'un tribunal d'arbitrage indépendant, ceci à l'exclusion des tribunaux civils. Il s'agit, en l'occurrence, d'appliquer les dispositions du « Code de l'arbitrage en matière de sport ».
- 6. Devant le TAS, la procédure se déroule en allemand, en français ou en italien. Si les parties ne parviennent pas à se mettre d'accord quant à la langue à utiliser, c'est le président du Tribunal arbitral qui en décide.
- 7. Les arbitres désignés par les parties doivent figurer sur la liste des arbitres suisses établie par le TAS et ne peuvent avoir été impliqués, à quelque titre que ce soit, dans le cadre de la décision faisant l'objet de l'appel.
- 8. Le sportif / La sportive accepte l'application des sanctions énumérées ci-après en cas d'infractions intentionnelles ou par négligence à l'encontre des obligations présentées dans le cadre de la présente convention, notamment en cas d'une analyse antidopage positive :
  - disqualification et retrait des médailles
  - blâme et publication du jugement
  - amende pouvant aller jusqu'à 200'000 francs Suisses
  - suspension à terme ou (en cas de récidive) à vie
- 9. Les sanctions peuvent être combinées entre elles. Indépendamment de la négligence d'un sportif / d'une sportive, Swiss Table Tennis peut, en cas de contrôle antidopage positif, biffer le résultat concerné de la liste, retirer le titre et les médailles attribués, voire prononcer une défaite par forfait. Les règlements de Swiss Table Tennis précisent dans quelle mesure il est possible de contester de telles décisions.
- Les prescriptions concernant le déroulement des contrôles antidopage et la procédure devant l'autorité pénale compétente sont réglées par des dispositions particulières pouvant être consultées en tout temps par le sportif / la sportive.
- 1 la liste actuelle des substances dopantes interdites peut être consultée auprès d'Agence mondiale antidopage (AMA - <u>www.wada-ama.org/fr</u>) ou sur <u>www.swissolympic.ch</u> resp. <u>www.sportintegrity.ch</u> (téléphone +41 31 550 21 00)







